

FÉDÉRATION
ILLE-ET-VILAINE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



REJOINDRE NOTRE RÉSEAU D'ASSOCIATIONS

POURQUOI S'AFFILIER ?

2026/2027

FÉDÉRATION
ILLE-ET-VILAINE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



ufolep³⁵
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

SOMMAIRE

Nos valeurs partagées.....	4
Un Centre de ressources à la vie associative	6
Formation des bénévoles.....	7
Service civique.....	8
Jeveuxaider.gouv.....	8
Impact Emploi	9
BasiCompta	9
Hexopée.....	10
Assurance MAIF.....	10
SACEM, droits d’auteur.....	11
Pass’Culture	11
Matériel et locaux	12
Comment s’affilier ?	13
Comment s’affilier - Pour les associations sportives et scolaires.....	14



NOS VALEURS PARTAGÉES

S'associer pour agir collectivement,

S'associer pour faire vivre un projet éducatif, culturel ou artistique, pour développer des activités de loisirs ou des pratiques sportives,

S'associer pour combattre des injustices, pour revendiquer, pour travailler à construire un monde meilleur plus respectueux de la nature et des humains,

S'associer, se révèle chaque jour en notre monde plein d'incertitudes, plus que jamais une nécessité.

Il convient de saluer les femmes et les hommes, jeunes et moins jeunes, qui, comme vous, s'engagent et acceptent de diriger des associations.

Rejoindre une fédération d'associations est une force. C'est avoir l'assurance de partager des valeurs, de bénéficier de conseils, de formations et de services spécialisés pour le monde associatif.

Rejoindre la Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine, c'est engager un chantier collectif à l'échelle de notre département pour inventer et défendre ce que nous croyons propice à l'émergence d'une société plus juste et plus solidaire.

Rejoindre votre fédération départementale, c'est l'assurance d'être plus forts en échangeant ensemble, pour innover, pour développer de nouvelles solidarités pour faire vivre les projets associatifs, plus que jamais nécessaires sur tous les territoires.

C'est la voie que nous vous proposons en vous invitant à **vous affilier pour cette saison 2026-2027**.

En vous assurant de toujours trouver près de la Fédération d'Ille-et-Vilaine des femmes et des hommes à votre écoute pour répondre aux attentes de votre association.

Pour faire vivre votre projet associatif. Et pour ensemble « Faire société ».

Isabelle DANIEL,
Présidente de la Ligue de l'enseignement 35

15 juillet 2026



CONSULTER LE PROJET FÉDÉRAL

- ▶ Nos valeurs
- ▶ Nos défis
- ▶ Nos engagements
- ▶ Notre stratégie



https://www.laligue35.org/wp-content/uploads/2023/02/Projet-Federal-2023_2027_V9.pdf

CONSULTER LA CHARTE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES



<https://www.laligue35.org/wp-content/uploads/2025/10/CHARTE-DENGAGEMENTS-RECIPROQUES-LIGUE-35-2025-V2.pdf>

- ▶ Les engagements des associations affiliées
- ▶ Les engagements de la Ligue de l'enseignement 35



UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ASSOCIATIONS

La Ligue de l'enseignement 35, c'est d'abord une fédération de plus de 230 associations avec des valeurs communes qui agissent en faveur de l'émancipation citoyenne.

S'affilier à ce réseau, c'est bénéficier de la force d'un collectif et d'avantages concrets :

- ▶ Les conseils de professionnels disponibles pour répondre à vos questions.
- ▶ Partage d'informations et mises en valeur de vos initiatives via nos réseaux sociaux et newsletter
- ▶ Mise en relation avec nos partenaires
- ▶ Collaboration sur des projets communs
- ▶ Mutualisation d'espace, de matériels, d'outils et de services
- ▶ Accès à des dispositifs à moindre coût (Service civique, basi compta, bulletin de paie, sacem, droits d'auteur...)
- ▶ Accompagnement spécifique dans vos projets associatifs
- ▶ Formations et échanges de pratiques
- ▶ Participation aux temps forts organisés par la Ligue



« L'éducation populaire s'inscrit dans un projet politique de justice sociale et d'émancipation »

Projet fédéral 2023-2027 de la Ligue de l'enseignement 35

Votre contact

Anaëlle PRIOUL

Chargée de projets Vie associative

anaelle.prioul@ligue35.org

07 49 07 05 66

FORMATION DES BÉNÉVOLES

Notre équipe est spécialisée sur différentes thématiques et peut vous offrir de nombreuses formations adaptées et personnalisables pour répondre à vos besoins spécifiques.

Exemples de thématiques de formations proposées :

- ▶ **Fonctionnement associatif**
 - ▶ Projet associatif
 - ▶ Rédaction des statuts, règlements...
 - ▶ Gouvernance
 - ▶ Engagement bénévole
 - ▶ Communication et événementiel
 - ▶ Modèles socio-économique
- ▶ **Transition écologique**
- ▶ **Communication non violente**
- ▶ **Lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations**
- ▶ **Valeurs de la République et laïcité**

Des temps d'échanges de pratiques gratuits sous forme de « P'tits déjeuners associatifs » sont proposés au cours de l'année en fonction des besoins repérés par la fédération.



Ces formations sont construites sur mesure lors d'un rendez-vous de cadrage. Un devis vous est ensuite proposé comprenant le temps de travail dédié et les livrables proposés.



**LES P'TITS
DÉJEUNERS
ASSOCIATIFS**



<https://www.laligue35.org/les-ptits-dejeuners-associatif/>



Votre contact

Anaëlle PRIOUL

Chargée de projets

Vie associative

anaelle.prioul@ligue35.org

02 99 67 10 67

07 49 07 05 66

SERVICE CIVIQUE

Ce dispositif offre la possibilité de confier à des jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, **une mission d'intérêt général dans une association pour une durée de 6 à 12 mois.**

Pour les jeunes, cet engagement est l'occasion de participer à un projet utile pour la société et d'acquérir une expérience valorisante.

Pour les associations, cela permet de bénéficier d'un regard nouveau, de transmettre des valeurs, tout en bénéficiant d'un soutien sur certaines de ses missions.

Avantage : vous vous concentrez sur le projet, la Ligue 35 s'occupe du reste :

- ▶ Diffusion de l'offre, accueil du volontaire, suivi de la mission, bilan...
- ▶ Organisation d'un forum de rentrée pour vous aider à trouver un.e volontaire
- ▶ Formations des tuteurs/tutrices sur le cadre du dispositif Service civique
- ▶ Formations civiques et citoyennes et PSC pour les volontaires.

Indemnisation des volontaires

Indemnisation de 619,83 € /mois :

- 504,98 € versée par l'État
- 114,85 € pris en charge par l'association.



Votre contact

Clément VASLIN

Référent Service civique

service.civique@ligue35.org

02 99 67 10 61 / 07 82 99 45 68



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

JEVEUXAIDER.GOUV

JeVeuxAider.gouv.fr
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

JeVeuxAider.gouv.fr est la plateforme publique du bénévolat pour mettre en relation les citoyen·nes souhaitant s'engager dans des associations partout en France. Les avantages :

- ▶ Une plateforme numérique référencée où publier vos missions de bénévolat
- ▶ Une mise en valeur de vos missions grâce à la campagne de communication annuelle « Septembre pour apprendre », qui valorise les missions des associations de la Ligue de l'enseignement
- ▶ Un accompagnement personnalisé pour utiliser la plateforme, avec des webinaires mensuels.

IMPACT EMPLOI

Pour vous aider dans la gestion des salaires

Impact emploi
association

Un service des Urssaf

La Ligue de l'enseignement 35 peut devenir votre « tiers de confiance » et vous donner accès à plusieurs avantages :

- ▶ Prise en charge des formalités employeur : les fiches de paie, les attestations de fin de contrat, soldes de tout compte et déclarations sociales mensuelles et annuelle
- ▶ Interface avec les organismes sociaux et fiscaux : URSSAF, mutuelles, impôts, retraites complémentaires
- ▶ Sécurisation de la fonction employeur.

- ▶ Service réservé aux associations appliquant la convention ECLAT ou du sport
- ▶ Mise en place de l'accompagnement entre 35 et 80€, selon le nombre de salariés. Coût de 15€ par bulletin de salaire +5€ pour toute modification une fois le bulletin de salaire émis

BASICOMPTA

Facilitez votre gestion comptable !



Le logiciel BasiCompta est un outil conçu pour aider les trésoriers et administrateurs d'associations n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.

Il permet de réaliser en ligne, sans installation de logiciel :

- ▶ la mise en place d'une comptabilité analytique
- ▶ la création de cerfa
- ▶ l'exportations de données en fichier Excel
- ▶ la modification des pièces et libellés en cas de mauvaise manipulation
- ▶ de vous aider à répondre à des demandes de subvention

- ▶ À destination des associations qui n'ont pas de commissaire au compte ou ne sont pas suivies par un expert-comptable
- ▶ Tarif : 65€/an - possibilité d'avoir 21 jours de test gratuit
- ▶ Une formation de prise en main est obligatoire

HEXOPÉE

Syndicat d'employeurs de la branche Éclat et Sport, Hexopée accompagne les structures relevant des secteurs de l'animation, du sport et du tourisme social et familial.

HEXOPÉE
Créateurs de citoyenneté

Il permet aux associations de faire appel à une équipe de juristes spécialisées en droit social.

En vous affiliant à la Ligue de l'enseignement 35 vous pouvez bénéficier d'une réduction sur l'adhésion à Hexopée.

ASSURANCE MAIF



Premier assureur des associations, MAIF accompagne les dirigeants grâce à son contrat d'assurance multirisque couvrant en un seul contrat, votre association, vos membres, vos biens et vos activités. De quoi vous consacrer pleinement à votre développement ! Les avantages :

- ▶ Un partenaire de longue date de la Ligue de l'enseignement et une bonne connaissance des procédures et enjeux propres aux associations
- ▶ Un réseau dédié de conseiller·ières basé uniquement en France
- ▶ Une relation de confiance, avec un minimum d'éléments déclaratifs à fournir à la souscription du contrat
- ▶ Au-delà de l'assurance, des contenus pratiques en libre accès et des services pour faciliter votre quotidien de dirigeant·e
- ▶ La MAIF n'a ni capital social ni actionnaires. Elle exerce son activité au seul bénéfice de ses sociétaires



Votre contact Impact emploi, Basicompta, Hexopée et info partenariat MAIF

Séverine DAVALLE

Responsable Administrative et Financière

severine.davalle@ligue35.org

02 99 67 10 76

SACEM, DROITS D'AUTEUR

Vous diffusez de la musique dans le cadre de vos manifestations ou vos activités associatives ? La Ligue de l'enseignement peut vous permettre d'accéder à des tarifs préférentiels sur les droits d'auteur.

Le détail des réductions peut vous être fourni sur simple demande. Elles sont par exemple de 9.5% auprès de la SACEM pour l'organisation de manifestations occasionnelles et de 10% pour la SACD pour les associations de théâtre amateur.

Votre contact

Anaëlle PRIOUL

Chargée de projets

Vie associative

anaelle.prioul@ligue35.org

07 49 07 05 66

En savoir plus



<https://www.laligue35.org/vie-associative/soutien-vie-associative/sacem/>

PASS' CULTURE

Le Pass'Culture est un dispositif destiné à donner accès à une multitude d'offres culturelles locales aux jeunes de 15 à 21 ans.

Une charte entre le ministère de la Culture et les fédérations d'éducation populaire, dont la Ligue de l'enseignement, a été signée pour offrir aux associations de leurs réseaux un meilleur référencement de leurs projets dans le cadre du Pass'Culture, via la DRAC ou les relais locaux du Pass'Culture.



Votre contact

Cloé BOIVIN

**Responsable de projets
délégés par l'action publique**

cloe.boivin@ligue35.org

07 44 86 25 05

En savoir plus



<https://pass.culture.fr/lessentiel-du-pass-culture-acteurs-culturels>

MATÉRIEL ET LOCAUX

Besoin de matériels, de locaux ou juste une question à poser ?

La Ligue de l'enseignement 35 propose des ressources gratuites et peut vous orienter vers des organismes spécialisés selon vos besoin.

Matériel :

- ▶ De la documentation thématique partagée par le réseau
- ▶ Des jeux pédagogiques
- ▶ Différentes expositions sur la laïcité



<https://www.laligue35.org/wp-content/uploads/2024/12/Catalogue-des-expositions.pdf>

Locaux :

- ▶ Quatre salles de réunion équipées (vidéoprojecteur, wifi, tableau blanc...), d'une capacité de 6 à 30 personnes, situées dans le centre-ville de Rennes

**Votre contact pour
réserver une salle**

Marine GUINGOUAIN

Assistante de direction

marine.guingouain@ligue35.org

02 99 67 10 62



COMMENT S’AFFILIER ?

On se rencontre !

Contactez Anaëlle PRIOUL afin de présenter votre projet associatif et la raison de votre affiliation.

Anaëlle communiquera ensuite ces informations à notre bureau qui examinera votre affiliation.



Votre contact

Anaëlle PRIOUL

Chargée de projets

Vie associative

anaelle.prioul@ligue35.org

07 49 07 05 66

On finalise votre affiliation

Vous devrez régler votre cotisation annuelle :
100€ par structure* + 9,70€ par membre du CA/collégiale.

*Les 100 € sont répartis de la manière suivante :

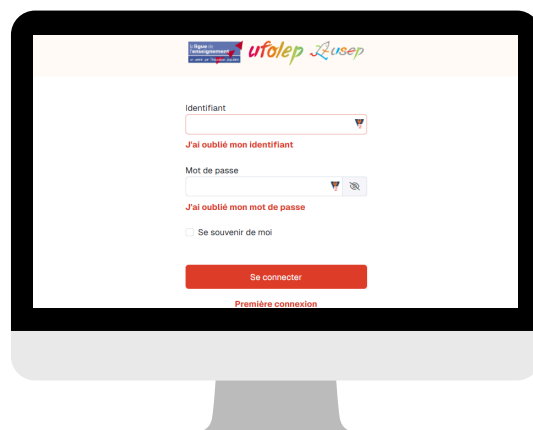
▶ 60,65 € au Confédéral (Ligue nationale)

▶ 39,35 € pour la Ligue d’Ille-et-Vilaine

Tarifs du 1er septembre 2026 au 31 août 2027

La cotisation est **gratuite** pour les associations scolaires et les associations jeunes (dirigée majoritairement pas des jeunes de moins de 30 ans).

La Ligue 35 créera ensuite **votre espace Ligu’Asso** pour vous permettre de gérer votre affiliation en ligne à tout moment !



Et c’est parti !

L’équipe de la fédération vous guidera vers les bons interlocuteurs afin que vous puissiez profiter de tous les avantages offerts par notre réseau !



S'AFFILIER POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES OU SCOLAIRES

L'USEP 35



L'Union Sportive de l'Enseignement dans le Premier Degré (USEP) est le secteur sportif primaire de la Ligue de l'enseignement. Elle porte les valeurs de l'éducation populaire : accès aux activités sportives, culturelles et de pleine nature à tous, éducation à la citoyenneté.

Partenaire incontournable de l'Éducation nationale en ce qui concerne le sport scolaire dans le premier degré, l'USEP offre des ressources dans les pratiques et l'organisation des rencontres sportives : prêt de matériel, présence sur le terrain et formations.



Votre contact

Kévin LE CAROFF

Délégué USEP 35

kevin.lecaroff@ligue35.org

02 99 67 10 77 / 07 49 87 33 54

En savoir plus



<https://www.laligue35.org/a-l-ecole-et-autour-de-l-ecole/usep-2/>

L'UFOLEP 35



Première fédération multisports affinitaire de France, agréée par le Ministère des sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français, l'UFOLEP vise à promouvoir toutes les activités physiques et sportives, pour tous les publics.

L'UFOLEP offre de plusieurs avantages à ses associations adhérentes :

- ▶ Un accompagnement dans le déploiement de projets associatifs (animations sportives, aide au financement, aide matérielle, aide à l'organisation d'événements...)
- ▶ L'organisation de nombreuses manifestations sportives nationales (ex: Playa Tour...)
- ▶ Des conseils en matière d'emploi, de réglementations, de vie statutaire, recherches de financement...



Votre contact

Nicolas BECHU

Délégué UFOLEP 35

cd.35@ufolep.org

02 99 67 10 67

En savoir plus



<https://www.laligue35.org/vie-associative/ufolep/>

Rejoignez le réseau !

Plus de 240 associations
affiliées en Ile-et-Vilaine.

Des valeurs communes de
démocratie, d'éducation
populaire, d'égalité des
chances et de laïcité.

Des mutualisations de service,
des partages d'expériences,
des accompagnements...

Des services pensées par
et pour les associations.

FÉDÉRATION
ILLE-ET-VILAINE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Contact

fede35@ligue35.org

02 99 67 10 67

45 rue du Capitaine Maignan

35000 RENNES

